

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 2913**présenté par
M. Issindou
-----**ARTICLE 5 BIS**

À la seconde phrase, après le mot :

« à »,

insérer les mots :

« la première phrase du premier alinéa de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.